



Chers amis sportifs,

Le Swimming Club 'le Dauphin' Ettelbruck a le plaisir de vous inviter à sa

40^e Journée des Jeunes Espoirs

samedi et dimanche, le **20-21 octobre 2018** à la piscine du Lycée Technique d'Ettelbruck.

Veillez trouver ci-joint le règlement et le programme.

Vous trouverez également toutes les informations au site internet de notre club :

www.scde.lu

Dans l'espoir de pouvoir compter sur votre participation, nous vous présentons nos salutations sportives les meilleures.

REGLEMENT de la "Journée des Jeunes Espoirs"

1. La "Journée des Jeunes Espoirs" est organisée conformément aux règlements de la FINA et de la FLNS. L'organisateur est le Swimming Club 'le Dauphin' Ettelbruck.
2. Les compétitions se dérouleront dans la piscine du Lycée Technique d'Ettelbruck (bassin de 25 m / 5 couloirs / chronométrage électronique/ nouveaux plots de départ/ « backstroke ledge »).
3. Les compétitions seront proposées pour :
KIDS : 2010-2011 ; 2012 et plus jeunes (séries filles et garçons mixtes)
YOUNGSTERS : 2008-2009 ; 2006-2007 (séries filles et garçons séparées)
TEENAGERS & OLDIES : 2004-2005 ; 2003 et plus âgés (séries filles et garçons séparées)
4. **Dernier délai pour les engagements : 13.10.18**

5. Veuillez utiliser pour les inscriptions les formats électroniques « Lenex » ou « DSV ».
6. Les engagements sont à adresser à l'adresse e-mail suivante :
mireillezimmer.scde@gmail.com
7. Les droits d'engagement par départ et relais s'élèvent à 4,00 EURO. Ils sont à régler au compte CCPLLULL du Swimming Club "le Dauphin" Ettelbruck (IBAN LU08 1111 0521 2233 0000), et ceci avec la mention "40e Journée des Jeunes Espoirs" jusqu'au **18.10.18 au plus tard** (pas de remboursement pour nageurs absents).
8. Récompenses :
Dans la catégorie KIDS : chaque nageur recevra une médaille.
Dans la catégorie YOUNGSTERS : les 3 premiers classés de chaque course seront récompensés d'une médaille (filles et garçons séparés).
Dans la catégorie TEENAGERS & OLDIES :
Pour les 2004-2005, les 3 premiers classés (filles et garçons) sont récompensés d'une médaille.
Pour les 2003 et plus âgés : les 5 nageurs (filles et garçons) ayant le plus de points seront récompensés par un prix d'argent (1^{er} : 50€ ; 2^e : 40€ ; 3^e : 30€ ; 4^e : 20€ ; 5^e : 10€)
Pour chaque course nagée des points sont distribués (1^{er} : 10 pts, 2^e : 8 pts, 3^e : 6 pts ; 4^e : 5 pts ; 5^e : 4 pts) La totalité des points de toutes les courses sera prise en compte !
En cas d'égalité de points, les classements individuels seront pris en compte.
Un prix spécial sera attribué aux vainqueurs des courses de 200 m brasse Youngsters & Teenagers.
9. Pour assurer le déroulement de la compétition, chaque club est prié de mettre à disposition des officiels.
10. Des engagements supplémentaires ou des remplacements ne seront pas admis.
11. Le club organisateur se réserve le droit de changer éventuellement l'heure de l'échauffement et du début des épreuves. Tout changement éventuel sera communiqué aux clubs participants avant la compétition.
12. Port du bonnet de bain obligatoire.
13. Un repas chaud sera proposé pendant la pause de midi pour 10€ : nouilles, salades, fruit, eau. Veuillez réserver jusqu'au 13 octobre s.v.p.

Le Conseil d'Administration du SCDE